



DECLARATION DES PRINCIPES ETHIQUES DE LA REACH ITALIA

approuvée avec délibération du comité le 20 avril 2005

Préambule

La Reach Italia est une Personne Morale reconnue par l'Etat Italien, née pour scolariser les garçon et les filles plus démunies des pays dans de développe avec l'aide du soutien à distance.

Cela est possible grâce à la contribution de simples tuteurs qui décident généreusement et librement de financer la scolarisation d'un ou plusieurs enfants pauvres. Les tuteurs, devant à la responsabilité morale qui s'engagent à assumer, ont l'opportunité de suivre, même si à distance, la croissance intellectuelle et physique des leurs assistés.

- Reach Italia travaille avec la conviction que les principes de solidarité, honnêteté et responsabilité qui proviennent de la culture Chrétienne à laquelle elle s'inspire, bien que communs à d'autres cultures avec lesquelles elle collabore, soient inaliénables.
- Reach Italia ne travaille pas avec ceux qui n'acceptent et ne respectent pas les principes et le règlement qu'elle s'est donnée.
- Reach Italia considère les enfants un bien suprême. Toute activité de l'association ont le seul but le bien des enfants qui sont parrainés.

Reach Italia travaille et respecte les principes suivants :

Cohérence

Reach Italia réalise sa propre mission opérant dans le respect de ses propres buts statutaires, des propres règlements et des lois des Pays dans lesquels elle travaille.

Indépendance

Reach Italia, étant une association laïque, complètement autonome et indépendante, s'engage à ne pas recevoir des actes de libéralité qui, dans leur nature, peuvent en préjuger son indépendance. De façon analogue, chaque associé, employé ou collaborateur à n'importe quel titre (y inclus les collaborateurs des projets), s'engage à éviter des situations dans lesquelles on puisse envisager un conflit d'intérêts, vis-à-vis de la Reach Italia.

Correction et Transparence

L'administration de l'association est caractérisée au respect des principes comptables normalement acceptés, à l'exhaustivité des informations et à la transparence des ressources et des emplois. Il faut que la gestion des projets soit caractérisée par l'utilisation correcte des fonds alloués dans le respect des buts institutionnels et des règlements de la Reach Italia, à une reddition des comptes précise, transparente et ponctuelle. La Reach Italia s'engage à tenir en très grand compte les donateurs et garantir leur droits à une information précise et transparente qui leur donne des éléments pour évaluer l'efficacité des interventions solidaristes effectuées.



En particulier, la Reach Italia s'engage à publier de façon claire, vraie et ponctuelle et avec de moyens adéquats, sa propre situation patrimoniale et financière, afin de comprendre la provenance ainsi que la destination des ressources économiques administrées. La Reach Italia est soumise à des vérification par un collège interne de révision et doit s'astreindre à des procès de certification effectués par des organismes qualifiés.

Impartialité

La Reach Italia s'engage à ne pas discriminer arbitrairement parmi les bénéficiaires, les collaborateurs, les bénévoles et les donateurs, en particulier, ne faisant aucune distinction sur la base du sexe, de la race, des idéologies et aux convictions religieuses, sauf que cela ne soit pas indispensable à la continuation de sa propre mission.

Priorité et clarté des objectifs

La scolarisation des enfants, l'assistance sanitaire, l'intégration alimentaire et toute activité subsidiaire en corrélation, revêtent un caractère de priorité auquel soit la Reach Italia, soit les projets locaux doivent se conformer dans la réalisation des objectifs statutaires et des paramètres scolaires fixés par le règlement Reach Italia.

Respect

L'action de la Reach Italia est organisée dans le respect des lois et des cultures des pays dans lesquels elle travaille et des droits de tous les acteurs locaux: enfants, personnel scolaire, parents des élèves, employés et collaborateurs Reach locaux et Autorités Publiques.

Equité

La Reach Italia s'engage à traiter en équité tous les sujets impliqués dans la poursuite de la mission et répartit les ressources de façon proportionnelle aux besoins identifiés par les projets, ainsi que de façon proportionnelle au mérite de ceux qu'avec leur soutien concourent à la réalisation des objectifs. En outre garantit aux donateurs et aux bénévoles une reconnaissance adéquate, aux collaborateurs un traitement de la rétribution qui tient compte de leur contribution et dans le respect des normes en vigueur; en outre elle reconnaît des salaires équitables et en ligne avec le cout de la vie pour consentir une existence convenable aux employés et fournisseurs sur le territoire de la mission.

Solidarité et Subsidiarité

La Reach Italia organise la création de fonds de réserve appropriés dédiés à d'éventuelles interventions de solidarité et subsidiarité aux gens qui collaborent sur place à la bonne marche du projet.

Droit à l'étude

Tous les enfants ont droit d'accès à l'étude sans discriminations de sexe, race, idéologie, extraction sociale, culture et convictions religieuses.



Mêmes opportunités

Les mêmes opportunités d'étude sont réservées soit aux garçons qu'aux filles et toute catégorie d'enfants démunis et rendus vulnérables par les conditions socio environnementales et les conditions familiales dans lesquelles ils vivent. Attention particulière est prêtée au fait qu'il y ait un équilibre numérique dans les présences scolaires, entre garçon, filles, et enfants vulnérables et démunis su niveau social.

Profit aux études

Un support pédagogique adéquat est garanti aux enfants, afin qu'ils puissent en tirer le maximum de profit de l'étude. Une attention spéciale est réservée aux conditions physiques de l'enfant afin que ces dernières ne soient pas limitatives de sa capacité d'apprentissage et d'expression. En particulier, un enfant mal nourri ne peut pas s'appliquer avec profit à l'étude et donc, aux enfants qui résultent sous-nourris, on assure une intégration alimentaire spécifique, finalisée à le soustraire d'urgence à une situation de danger sérieux pour sa vie.

Conformité de l'enseignement

L'objectif primaire de la Reach Italia est la scolarisation des enfants, réalisée à l'aide de matériel scolaire et subsides didactiques propres au niveau d'apprentissage, au moyen d'enseignants autochtones, convenablement préparés et motivés, de professionnalité prouvée par rapport au contexte dans lequel ils travaillent.

Décorum

Bien si très simples, il faut que les écoles soient convenables, propres et adéquates, équipées avec d'instruments didactiques et d'équipements scolaires qui nécessitent et dotées de suffisantes infrastructures d'hygiène et ludiques.

Dignité

Selon ses propres ressources, la Reach Italia, comme un « bon père de famille », s'engage à garantir aux enfants assistés une éducation appropriée, une alimentation supplémentaire ainsi qu'une assistance sanitaire essentielle et ainsi fixer les bases pour l'espoir d'une vie décente.

Sauvegarde de la santé

La Reach Italia se préoccupe afin que les enfants jouissent d'une bonne santé. Le programme sanitaire se déroule à travers les actions suivantes:

Prévention à travers une programme d'éducation et prophylaxie d'hygiène sanitaire

Interventions sauve-vie envers les enfants qui tombent gravement malades

Monitoring constant de la santé des enfants au cours de l'année scolaire

Efficacité, efficience et corrélation des aides

Dans les écoles dans lesquelles la Reach Italia intervient, le nombre d'enfants doit être étroitement corrélé au nombre de versements mis à dispositions et exposés sur les budgets annuels. Dans les écoles soutenues par la Reach Italia, aucune discrimination ne doit exister entre les enfants parrainés par un tuteur, par rapport à ceux qui en sont encore dépourvus.



Il faut que l'alimentation intégrative, l'assistance sanitaire et toute autre subside prévu par le règlement, soient garantis à tous les enfants présents à l'école. La Reach Italia contrôle l'utilisation des fonds et la gestion directe du programme de soutien. Une utilisation impropre des financements comporte l'immédiate cessation de confiance du coordinateur local et/ou de l'organisation partenaire.

Le soutien de la Reach Italia ne doit pas être dispersé génériquement « par aspersion », mais concentré au niveau géographique et finalisé à un nombre d'enfants proportionné aux financements mêmes. Nous aimons mieux aider de façon excellente un nombre plus petit d'enfants, plutôt qu'en soutenir beaucoup plus, de manière insignifiante.

Formation et coopération au développement

Quand il est possible, la Reach Italia, dans le cadre de la scolarisation, organise aussi des programmes de formation professionnelle et d'acheminement au travail comme des instruments pour l'autonomie et l'auto-développement. En outre, quand il y a des conditions adéquates et de garanties à travers des récoltes de fonds appropriées, de projets concrets au bénéfice du développement des populations auprès desquelles vivent les enfants parrainés. En faisant par exemple:

- a) interventions pour le soutien et l'intégration des enfants vulnérables au niveau social, malades et/ou orphelins;
- b) interventions de soutien aux familles qui se trouvent en situations particulières de criticité à cause de guerres, épidémies, calamités naturelles, etc.;
- c) projet pour la construction d'infrastructures, comme par exemple: de puits pour l'eau potable et d'irrigation, toilettes dans des écoles et villages, repas scolaires, dispensaires, constructions accessoires et fonctionnelles aux interventions dont aux paragraphes a) et b) susmentionnés, etc.
- d) projets de récupérations environnementales.

Cinisello Balsamo, le 20 avril 2005

Le Comité de Direction

« Le premier pas dans l'évolution étique est un sens de la solidarité avec d'autres êtres humaines » Albert Schweitzer, Prix Nobel pour la Paix en 1952.

Release 1.2.1